

Nos Missions

- **Coordination / impulsion du travail en réseau : Santé-Social-Justice-Éducation**
- **Lieu de soutien et recours clinique**
- **Formation – enseignement – recherche – expertise**
- **Documentation**
- **Actions de prévention**
- **Prise en charge pluridisciplinaire de situations complexes et coordination des injonctions de soins**



Dr Jean-Georges ROHMER
Responsable CRAVS ALSACE
jean-georges.rohmer@chru-strasbourg.fr

Dr Drifa WIRRMANN
Adjointe CRAVS ALSACE
drifa.wirrmann@ch-rouffach.fr

Plateforme Alsace Nord

Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Pôle de psychiatrie et de santé mentale
1, place de l'Hôpital
67091 STRASBOURG

Téléphone
03 88 11 62 16

Email
cravs67alsace@chru-strasbourg.fr

Plateforme Alsace Sud

Centre hospitalier de Rouffach
Pôle 8/9

Psychiatrie générale
Pavillon 4
27 rue du 4^{ème} RSM
68250 ROUFFACH

Téléphone
03 89 78 78 38

Email
cravs68alsace@ch-rouffach.fr

Historique

- 1996 : création de l'Association pour la Recherche et le Traitement des Auteurs d'Agressions Sexuelles (ARTAAS)

17 juin 1998 : loi n° 98-468 relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs

- 2005 : le plan de santé mentale prévoit la création de centres ressources d'aide aux traitements des auteurs de violences sexuelles
- 13 avril 2006 : circulaire n° 2006-168 relative à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles et à la création de centres ressources interrégionaux pour le suivi des auteurs de violences sexuelles
- 8 août 2008 : circulaire n° DHOS/F2/F3/F1/DSS/A1/2008/26 4 qui prévoit la régionalisation des centres ressources

2010 : création du CRAVS Alsace

Comment ?

- Information sur le réseau des professionnels
- Réunions d'échanges thématiques entre les professionnels du réseau
- Interventions au sein des institutions
- Formations, enseignements
- Échanges cliniques, supervisions
- Soirées débats-conférences
- Mise à disposition de références bibliographiques
- Actions de prévention (milieu scolaire, éducatif...)
- Evaluations cliniques et criminologiques, groupes de parole, ateliers thérapeutiques
- Avis, orientations techniques

Pour Qui ?

Tous les professionnels exerçant dans le public et le privé, dans les champs suivants :

- **SANTÉ** : hôpitaux, cliniques, cabinets privés, secteurs psychiatriques et pédopsychiatriques, UCSA, SMPR...
- **SOCIAL** : aide sociale à l'enfance, centres éducatifs, centres d'hébergement, services sociaux...
- **JUSTICE** : magistrats, personnels pénitentiaires, PJJ, SPIP, forces de l'ordre...
- **ÉDUCATION** : rectorat, écoles, collèges, lycées...
- **CHAMP ASSOCIATIF**...
- **TOUT PUBLIC**...